

## LANCEMENT DE LA COLLECTE DE RECENSEMENT 2017

À partir du **19 janvier 2017**, **912** communes, dont **106 communes de 10 000 habitants ou plus**, de la région Auvergne-Rhône-Alpes seront concernées par le recensement de la population.

DANS LES COMMUNES DE  
MOINS DE 10 000 HABITANTS :

**DU 19 JANVIER  
AU 18 FÉVRIER**  
EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

DANS LES COMMUNES DE  
10 000 HABITANTS OU PLUS :

**DU 19 JANVIER  
AU 25 FÉVRIER**  
EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

Le recensement est un **outil indispensable** pour prendre les décisions adaptées aux besoins de la population. C'est grâce aux données collectées que les petits et les grands projets, qui nous concernent, peuvent être pensés et réalisés.

### Le recensement c'est utile et c'est encore plus simple...

Il s'agit de **la plus grosse enquête** conduite par l'Institut. En Auvergne-Rhône-Alpes, **plus de 3 000 agents recenseurs** sont mobilisés.

Elle permet de décrire la population. Elle est également la source de nombreux travaux de l'Insee. Elle est **utile** pour tous : acteurs publics, journalistes, communes (textes réglementaires)...

Répondre à l'enquête est un **geste citoyen**, facilité par la réponse en ligne. Tout le monde peut y répondre et à toute heure. **En 2016, 43 % des ménages ont répondu par internet en Auvergne-Rhône-Alpes.**

### CONSULTEZ LE SITE DU RECENSEMENT

**[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)**

► pour vous faire recenser en ligne

**Mais aussi :**

► pour savoir si vous êtes recensé

► pour tout savoir sur le recensement

## **AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : le dynamisme démographique se confirme**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, deuxième région la plus peuplée, Auvergne-Rhône-Alpes abrite 7 820 966 habitants soit 12 % de la population de la France métropolitaine.

Avec une augmentation de 0,8 % de sa population en moyenne par an depuis 2009, elle se place parmi les 4 régions les plus dynamiques de France métropolitaine, derrière la Corse (+ 1,2%), l'Occitanie (+ 0,9 %) et les Pays de la Loire (+ 0,8 %).

L'augmentation de la population de la région repose sur les deux moteurs de la croissance démographique. D'une part, les naissances sont plus nombreuses que les décès. Cet excédent naturel contribue à augmenter la population de + 0,4 % par an. D'autre part, les arrivées plus nombreuses que les départs permettent une augmentation de la population de la même ampleur.

Les départements de la région présentent des profils différents. La population augmente rapidement dans les communes du Genevois français. Elle baisse dans les villes moyennes ou les communes de tradition industrielle.

## **Aller travailler à vélo, une pratique très urbaine**

Quel mode de transport principal utilisez-vous le plus souvent pour aller travailler ?

L'Insee Auvergne-Rhône-Alpes vous propose une analyse des réponses à cette question du recensement et notamment sur les adeptes de la bicyclette.

En 2015, en Auvergne-Rhône-Alpes, **plus de 2 % des actifs rejoignent chaque jour leur lieu de travail à bicyclette**. La région fait partie des régions où ce mode de transport est le plus utilisé avec le Grand Est, les Pays de la Loire, l'Occitanie et le Centre-Val de Loire.

Le mode de transport privilégié pour se rendre au travail reste très majoritairement la voiture. Les deux-roues motorisés ou non sont les moins fréquents. Si en France, il y a autant de cyclistes que de motards, ce n'est pas le cas en Auvergne-Rhône-Alpes où les actifs adeptes du vélo sont deux fois plus nombreux que les actifs à moto.

Les adeptes de la bicyclette résident plus fréquemment dans les villes-centres des grands pôles urbains. Grenoble se positionne dans le tiercé de tête des grandes villes françaises où le vélo est le plus utilisé. Comme en France, l'utilisation du vélo pour se rendre chaque jour au travail varie peu en fonction de l'âge. Ce sont les hommes, les personnes qui vivent seules, les cadres et les diplômés de l'enseignement supérieur qui y ont le plus souvent recours.

**Retrouver la publication de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes en ligne sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)  
Et d'autres publications nationale et régionales sur ce thème**

**Contact presse : Laure Héлары – 04.78.63.26.96 – [laure.helary@insee.fr](mailto:laure.helary@insee.fr)**